



COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

Paris, le 6 juillet 2026

CONVOCATION RECTIFIÉE

de la commission des affaires européennes

En complément du rapport d'information initialement prévu, un avis politique sera examiné sur le bouclier européen de la démocratie lors de la réunion du mercredi 8 juillet 2026 à 13 h 30.

Le reste de l'ordre du jour est inchangé et s'établit donc ainsi :

Mercredi 8 juillet 2026

À 13 h 30

(Salle A120 - 1^{er} étage Est)

Texte examiné en application de l'article 73 quinquies C du Règlement

1° Examen de la [proposition de résolution européenne n° 653](#) (2025-2026) visant à inclure les armes et les munitions produites par les industries européennes de la défense dans le champ de financement de la Banque européenne d'investissement (*M. Dominique de Legge, rapporteur*)

Délai limite pour le dépôt des amendements :
lundi 6 juillet à 18 heures

2° Examen de l'avis politique et du rapport d'information sur le bouclier européen de la démocratie (*M. Didier Marie et Mme Catherine Morin-Desailly, rapporteurs*)

3° Communication sur le paquet « souveraineté technologique » (*M. Didier Marie et Mme Catherine Morin-Desailly, rapporteurs*)

4° Questions diverses.



COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

À 16 h 30

(Salle A67 - Rdc Sud Ouest)

1° Audition de M. Benjamin Haddad, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé de l'Europe, à la suite de la réunion du Conseil européen des jeudi 18 et vendredi 19 juin 2026¹

2° Questions diverses.

**Le Président
Jean-François Rapon**

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.